

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

EIPMF

2007/2008

PROGRAMME DES ÉQUIPES INTÉGRÉES DE LA POLICE DES MARCHÉS FINANCIERS

Rapport annuel



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada

No. de. cat. : PS61-12/2008

ISBN : 978-0-662-05859-5

Pour toutes questions, veuillez contracter la Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers

www.rcmp-grc.gc.ca/imets/imets_f.htm

GRC - Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers

1223, rue Michael

Suite 401

Ottawa (Ontario)

K1A 0R2

(613) 949 4285

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL | 2 |
| ÉQUIPES INTÉGRÉES DE LA POLICE DES MARCHÉS FINANCIERS (EIPMF) | 4 |
| INITIATIVES STRATÉGIQUES | 6 |
| Création d'une fonction de réception des plaintes coordonnée à l'échelle nationale | |
| Améliorations législatives possibles pour le programme des EIPMF | |
| Établissement d'un parcours de carrière au programme des EIPMF | |
| Ressources et temps consacrés au mandat et aux initiatives « à statut de projet » | |
| OPÉRATIONS | 10 |
| Résultats obtenus à ce jour | |
| SECTION DU RENSEIGNEMENT | 12 |
| Groupes des renseignements sur les valeurs mobilières | |
| Accueil | |
| RESSOURCES HUMAINES | 16 |
| Expérience des employés EIPMF | |
| Formation et perfectionnement | |
| SITUATION FINANCIÈRE | 22 |
| Position financière - de la période terminant le 31 mars 2008 | |

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il y a des initiatives stimulantes à l'horizon pour le programme des équipes intégrées de la police des marchés financiers et l'application de la loi sur les marchés financiers en général. Nous maintenons notre engagement envers la mission des EIPMF tout en demeurant à l'affût des moyens d'améliorer le programme.

Au printemps dernier, dans son budget de 2008, le gouvernement fédéral a réitéré son engagement envers l'application de la loi comme une des priorités de son plan des marchés financiers. De toute évidence, on continue d'accorder une grande priorité au programme des EIPMF.

Cela fait maintenant cinq mois que M. Nick Le Pan a déposé son rapport sur le programme des EIPMF au commissaire, William Elliott. Et, il y a quatre mois, le Groupe de travail sur la répression de la fraude en matière de valeurs mobilières a présenté son rapport final aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice.

Afin de faire suite aux recommandations de ces rapports, les organismes partenaires fédéraux de l'initiative EIPMF mettent actuellement la dernière main à un plan visant à améliorer le programme selon une démarche graduelle et structurée. Cela dit, on avance déjà à tous les niveaux.

ÉQUIPES INTÉGRÉES DE LA POLICE DES MARCHES FINANCIERS (EIPMF)

« Nous nous employons à dissuader les personnes commettant des fraudes sur les marchés financiers en veillant à ce qu'elles sachent qu'elles courent un risque véritable d'être découvertes, poursuivies en justice et incarcérées. »

Rapport de mission d'EIPMF

La GRC, qui gère le programme des EIPMF, travaille en partenariat avec la sécurité publique du Canada et la Service des poursuites pénales du Canada. Le programme des EIPMF bénéficie également du soutien du ministère des Finances du Canada. Les équipes d'enquêteurs travaillent en collaboration étroite avec les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières, les représentants des organismes fédéraux d'exécution de la loi, les autorités locales d'exécution de la loi, et des juricomptables.



Les EIPMF, qui font une partie intégrante du Programme de Criminalité financière de la GRC¹, ont été mises sur pied par le gouvernement du Canada dans le cadre d'une stratégie concertée destinée à protéger l'intégrité de l'économie canadienne et de ses marchés financiers. Plus précisément, les EIPMF :

- s'emploient à agir en partenariat avec les secteurs publics et privés du Canada afin de protéger l'économie canadienne;
- montrent aux fraudeurs éventuels du milieu des affaires qu'elles sont déterminées à détecter et à punir les infractions commises sur les marchés financiers, ce qui renforce l'effet de dissuasion général;
- lancent un signal aux organismes intervenants, tels que les marchés boursiers et les organismes de réglementation des marchés que ces infractions ne sont pas prises à la légère.

1. LES PREMIÈRES EIPMF ONT ÉTÉ ÉTABLIES EN 2003 À TORONTO ET À VANCOUVER. OUTRE LE CENTRE NATIONAL DE SOUTIEN À OTTAWA, LE PROGRAMME COMPTE MAINTENANT NEUF ÉQUIPES À L'ÉCHELLE DU PAYS :

- TROIS À TORONTO;
- DEUX (DANS CHAQUE VILLE) À MONTRÉAL, VANCOUVER ET CALGARY.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

Le programme EIPMF a été l'objet d'une réévaluation aux plus hautes sphères du gouvernement. Les influences les plus significatives qui pourraient affecter le programme incluent : les recommandations pour le programme EIPMF soumises au Commissaire par l'entremise du Rapport Le Pan (2007), l'annonce dans le Budget 2007 de l'ajout possible de 10 M\$ par année au financement de l'initiative des EIPMF à compter de l'exercice 2008 2009 et de la réaffirmation, dans le Budget 2008, que la police des marchés financiers constitue une priorité pour le gouvernement.

En effet, pour que la direction stratégique de toutes les initiatives demeure conforme à l'évolution de la police des marchés financiers telle que l'envisage la haute direction de la GRC, certaines des initiatives énumérées ci-dessous ont été mises en veilleuse en attente du dépôt du Rapport Le Pan. Par conséquent, il faut s'attendre à ce que les initiatives ci-dessous changent d'ici les prochains rapports, à mesure que le plan d'amélioration des EIPMF prendra sa forme définitive.

Pour l'exercice 2007-2008, voici quelques initiatives du programme des EIPMF les plus importantes :

Création d'une fonction de réception des plaintes coordonnée à l'échelle nationale

Objectif : collaborer avec les autres organismes d'application de la loi et les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières en vue de veiller à ce que toutes les plaintes et demandes reçues par la GRC concernant diverses infractions liées aux marchés soient traitées par l'organisme compétent.

« La GRC a mis en application un certain nombre de recommandations provenant du rapport de M. Le Pan afin d'assurer l'amélioration du programme des EIPMF. Nous nous employons toujours à protéger les marchés financiers canadiens »

Dean Buzza, surintendant
Directeur - Équipes intégrées
de la police des marchés
financiers (EIPMF)



Améliorations législatives possibles pour le programme des EIPMF

Objectif : déterminer les améliorations législatives possibles qui pourraient être appuyées selon le cadre constitutionnel du Canada.

État : Le Rapport Le Pan et le rapport du Groupe de travail des ministres FPT affirment tous les deux que si la police pouvait obliger les tiers à témoigner, la police des marchés financiers du Canada s'en trouverait renforcée. Le Budget 2008 en tient compte, et on peut y lire ce qui suit : « Il s'agit d'une question complexe qui exige un examen approfondi. En conséquence, des experts fédéraux, provinciaux et territoriaux se pencheront sur cette proposition et sur d'autres mesures d'application des lois qui seront soumises à un examen par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la justice plus tard cette année. »

L'EIPMF est présentement dans le stade initial de recherche en ce qui concerne la proposition d'obliger les tiers à témoigner. Ceci deviendrait un outil essentiel à la disposition des enquêteurs dans leurs enquêtes sur la criminalité financière.

État : La GRC tient à appliquer les recommandations du Groupe de travail des ministres FPT responsables de la Justice sur la répression de la fraude en matière de valeurs mobilières en ce qui concerne l'harmonisation de la réception et de l'acheminement des plaintes pour fraudes en valeurs mobilières, tant dans le contexte du programme des EIPMF que dans celui de la criminalité financière en général. Pour y arriver, la GRC renforcera l'infrastructure qu'elle possède déjà, surtout les sections des délits commerciaux (SDC). Cette infrastructure lui permettra d'arriver à ses fins rapidement et efficacement.

Établissement d'un parcours de carrière au programme des EIPMF

Objectif : donner suite aux préoccupations selon lesquelles le programme des EIPMF peut avoir réussi à attirer des experts, mais il n'est peut-être pas en mesure de les conserver.

État : Encouragée par les recommandations du Rapport Le Pan et par les leçons tirées du programme des EIPMF à ce jour, la GRC a créé un comité chargé d'examiner et de retravailler les politiques de Ressources Humaines (RH) des EIPMF, et de formuler des recommandations en la matière pour ensuite les présenter à la direction de la Gendarmerie. Le comité s'est penché sur les problèmes d'ordre pratique que posait le modèle initial de RH du programme des EIPMF, et sur les solutions possibles. À présent, il propose un nouveau modèle qui permettra de recruter parmi davantage de membres réguliers (le système actuel exige le grade de sergent) tout en gardant les enquêteurs les plus qualifiés. De plus, le comité recommande l'amélioration des plans de carrière proposés aux membres civils qui font partie d'une EIPMF.

Ressources et temps consacrés au mandat et aux initiatives « à statut de projet »

Objectif : étendre les mesures des heures de travail du personnel en vue de mener une évaluation objective du temps consacré aux enquêtes à statut de projet. Par conséquent, le programme des EIPMF établira une base de référence et fixera des objectifs opportuns pour le temps consacré aux enquêtes à statut de projet.

État : L'initiative vise à améliorer l'inscription des heures du personnel dans la section « Opérations » du document. Les buts et objectifs de chaque bureau régional, et du Programme dans son ensemble, sont de consacrer 90 % des ressources aux activités liées au mandat et 70 % du temps opérationnel aux enquêtes à statut de projet.

Les heures du personnel sont indiquées dans la section « Opérations » de ce document.

Opérations

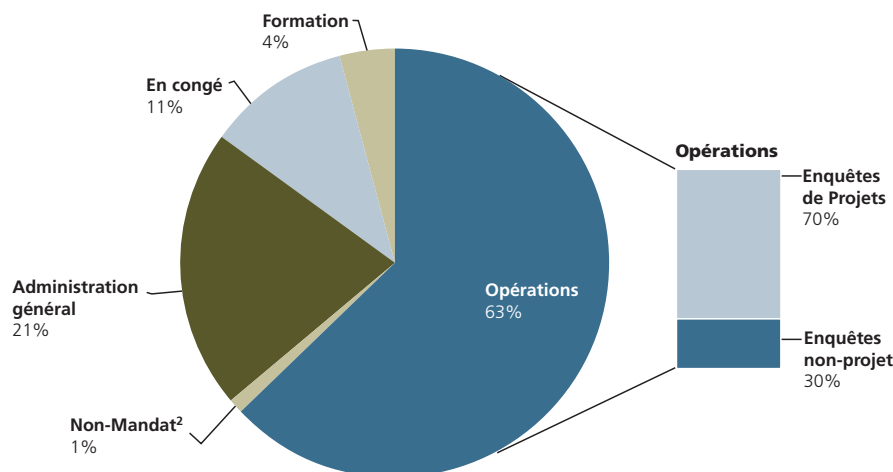
OPÉRATIONS

Le programme des EIPMF opère neuf (9) équipes au Canada. Chacune d'elles enquêtent des crimes sérieux commis au niveau corporatif ainsi que sur les marchés financiers à travers le Canada. Chaque EIPMF est responsable d'une enquête particulière et elle est assignée une équipe de projet exclusive. Ces équipes d'enquête intégrées se composent d'enquêteurs de la GRC, de juricomptables, d'enquêteurs des commissions des valeurs mobilières provinciales et le conseil du Service des poursuites pénales du Canada.

La Sous-direction de la police intégrées des marchés financiers (SDPIMF) travaille en étroite collaboration avec les bureaux locaux des EIPMF afin d'axer les ressources relatives aux enquêtes sur les enquêtes à statut de projet qui correspondent bien au mandat du programme. La SDPIMF s'efforce de veiller à ce que chaque équipe d'enquête dispose des ressources financières et humaines suffisantes pour entreprendre les enquêtes au statut de projet selon le concept d'« un projet par équipe d'enquête ».

GRC PROGRAMME DES ÉQUIPES INTÉGRÉES POLICE DES MARCHÉS FINANCIERS

Heures du personnel 2008
Du 1 janvier au 31 mars 2008



Résultats obtenus à ce jour

Depuis le début du programme en Décembre 2003, cinq enquêtes ont mené à neuf individus étant chargés d'un total de vingt-neuf chefs d'accusation sous le Code criminel du Canada. Les accusations portées à l'égard de ces enquêtes ont trait à des activités criminelles telles que: la fraude comptable, la manipulation des marchés des valeurs mobilières, le vol, la fraude de plus de \$ 5000, le recyclage des produits de la criminalité, et la possession de biens obtenus au travers du crime. Un certain nombre de ces enquêtes n'ont pas

atteints les tribunaux. Toutefois, dans deux de ces enquêtes, les principaux accusés ont été condamnés à six et sept ans de prison respectivement.

Depuis la publication du dernier rapport public, les enquêtes du programme EIPMF ont progressé de façon constante. Comme tel, il est prévu que pour l'année 2008, un certain nombre d'enquêtes que mène les EIPMF aboutiront à des chefs d'accusations criminels portés contre certains individus.

2. SOUTIEN AUX DOSSIERS FÉDÉRAUX ET CONTRACTUELS, ÉQUIPE ESCOUADE ANTI-ÉMEUTE ET GROUPE TACTIQUE D'INTERVENTION

Section du renseignement

SECTION DU RENSEIGNEMENT

Groupes unifiés de renseignements en valeurs mobilières (URVM)

Le programme des EIPMF continue de se développer et de soutenir dans tout le pays. Les groupes de Toronto et de Montréal exercent leurs activités en tant que groupes mixtes de renseignements sur les valeurs mobilières, et les enquêteurs des EIPMF occupent des bureaux communs à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et à l'Autorité des marchés financiers.

Les bureaux de Calgary et de Vancouver font beaucoup appel à leurs groupes des renseignements sur les valeurs mobilières pour mener des recherches préliminaires à l'égard d'indices et de renvois, de façon à contribuer aux opérations en cours et à déterminer la viabilité de nouvelles opérations. En outre, ces bureaux communiquent étroitement avec les organismes provinciaux de réglementation des valeurs mobilières, et ont travaillé conjointement à de nombreux dossiers qui ont donné de bons résultats.

Dans son rapport, M. Le Pan recommande une augmentation du financement accordé au programme des EIPMF. Le fait d'augmenter le nombre de membres réguliers permettrait d'améliorer considérablement le volet « renseignement » du programme des EIPMF, ce qui faciliterait le développement préventif des ressources humaines.

Accueil

Les recommandations découlant du rapport du groupe de travail des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (groupe de travail FPT) ainsi que du rapport de M. Le Pan visent l'établissement d'un système d'accueil harmonisé plus officiel en ce qui concerne les plaintes relatives à des fraudes en valeurs mobilières



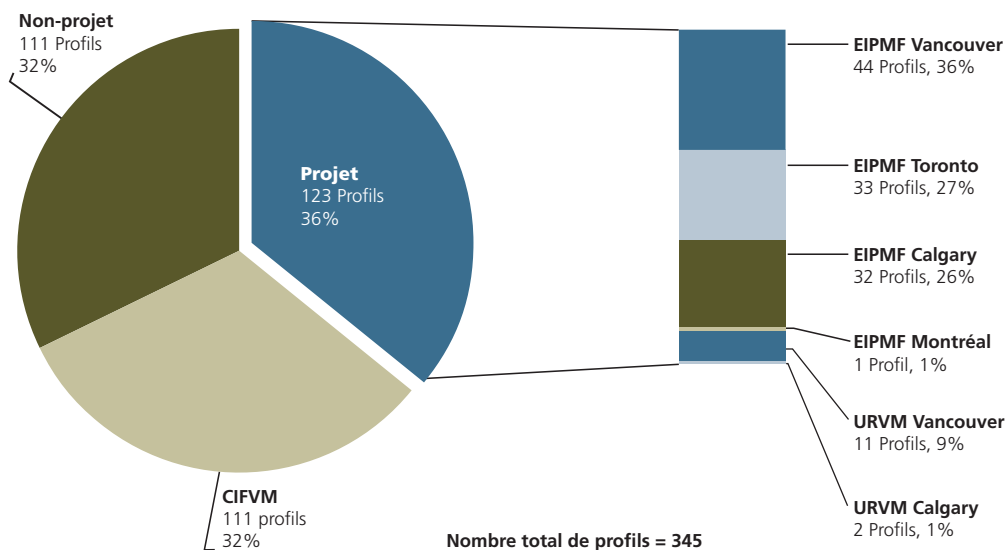
dans l'ensemble du pays, de même qu'un examen plus approfondi ainsi qu'une meilleure communication entre les organismes de réglementation des valeurs mobilières. À la lumière de ces recommandations, un plan a été élaboré en vue d'une coordination plus étroite entre l'infrastructure nationale existante des sections des infractions commerciales et les bureaux des EIPMF.

Le groupe de travail FPT a établi un cadre fondé sur des principes se rapportant à la réception, à l'examen, à l'évaluation, au renvoi et à la coordination nationale de la police. Par conséquent, la GRC a commencé à prendre des mesures pour mettre en œuvre une procédure d'accueil permettant de coordonner efficacement les ressources des sections des infractions commerciales et celles des EIPMF, et ainsi d'appliquer le mieux possible les principes en question.

Les sections des infractions commerciales de la GRC agissent à titre de premier point de contact avec le public en ce qui a trait au dépôt de plaintes relatives à des fraudes en valeurs mobilières, et les bureaux des EIPMF affectent également une personne au traitement des plaintes directes. Dans les deux cas, une fois qu'un premier contact a été établi, un numéro de dossier est généré de façon à ce que l'on

CENTRE D'INFORMATION SUR LES FRAUDES EN VALEURS MOBILIÈRES (CIFVM) PROFILES DE PROJETS PAR BUREAU

Le 1 avril 2007 au 31 mars 2008



dispose de mesures de la responsabilisation et de vérification pour évaluer le taux de réussite des efforts déployés.

Chaque division sera chargée de convenir de la méthodologie précise selon laquelle le processus coordonné d'examen et de renvoi des plaintes relatives à des fraudes en valeurs mobilières sera géré entre les organismes locaux de réglementation des valeurs mobilières et les services de police locaux.

Les services de profil fourni aux divisions à travers le pays pour assister aux enquêtes sont le service principal fourni par l'équipe de renseignements au Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers (SDPIMF). Le tableau montré illustre le nombre de profils qui ont été produit pour les grandes enquêtes à statut de projet pour chaque division.



RESSOURCES HUMAINES

Le programme des Équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF) est composé de plusieurs unités d'enquête ainsi qu'une sous direction. Il existe présentement deux équipes dans chacune des villes suivantes : Vancouver, Calgary et Montréal, et trois équipes dans la région de Toronto. La Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers est située à Ottawa.

Les ressources humaines qui composent le programme des EIPMF sont bien informées sur les sujets entourant les marchés des valeurs mobilières. Les membres de l'équipe ont une grande expertise dans la fraude et dans les cas liés à des enquêtes financières.

La composition des équipes est unique et vise à ce que les individus qui possèdent une vaste multitude de connaissances au niveau financier et légal, attaquent les cas les plus complexes et qui demandent une main d'œuvre plus élevée. Ces équipes d'enquête intégrées se composent de membres réguliers et de membres civils de la GRC, de conseillers juridiques, de juricomptables, d'enquêteurs des commissions des valeurs mobilières provinciales ainsi que divers employés de soutien.

En raison de l'approche d'équipe intégrée adoptée par le programme, toutes les heures travaillées par les employés sont soigneusement enregistrées contre les diverses activités auxquelles chaque personne pourrait aider. Cela permet au programme de mieux suivre la dotation allouée sur des projets spécifiques, ce qui améliore le rapport de reddition.

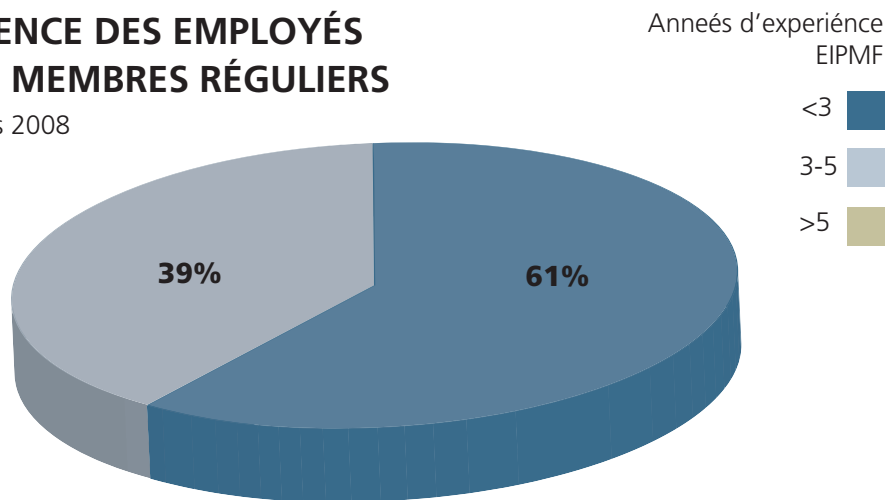
Tous les employés du programme des EIPMF sont encouragés à prendre une formation spécialisée ou des cours de rafraîchissement qui sont pertinents à leur rôle et leurs fonctions. La formation est obtenue à travers de différentes sources incluant le Collège canadien de police, la formation interne offerte par la GRC, des conférences ou des ateliers ainsi que tout autres établissements universitaires externes.

Expérience des employés EIPMF

L'attraction et la rétention d'expertise sont des facteurs de succès critiques pour le

Diagramme 1 EXPÉRIENCE DES EMPLOYÉS EIPMF - MEMBRES RÉGULIERS

Au 31 mars 2008



programme des EIPMF. Durant les dernières années, ce facteur a souvent été souligné comme étant un risque pour la GRC. Certaines revues indépendantes telles que le rapport Cory/Pilkington³ soulignaient qu'étant donné de la difficulté de retenir l'expertise, il y aurait risque que la GRC ne soit pas efficace dans ses enquêtes de crime complexes sur les marchés capitaux.

En fait, ce souci a été exprimé pendant quelque temps comme l'a démontré l'examen qu'a conduit KPMG en 1998 au sujet du programme de la criminalité économique⁴.

3. RAPPORT DU TASK FORCE TO MODERNIZE SECURITIES LEGISLATION IN CANADA INTITULÉ CANADA STEPS UP - CRITICAL ISSUES IN ENFORCEMENT (OCTOBRE 2006)

4. RAPPORT DU PROJECT KPMG - ÉTUDE STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DES CRIMES ÉCONOMIQUES DE LA GRC (SEPTEMBRE 1998)

L'EIPMF recherche des individus possédant un ensemble de compétences d'enquêteur, par contre, ce type de compétences est fortement apprécié et recherché par d'autres lignes de service au sein de la GRC ainsi que par des organismes de réglementation externes.

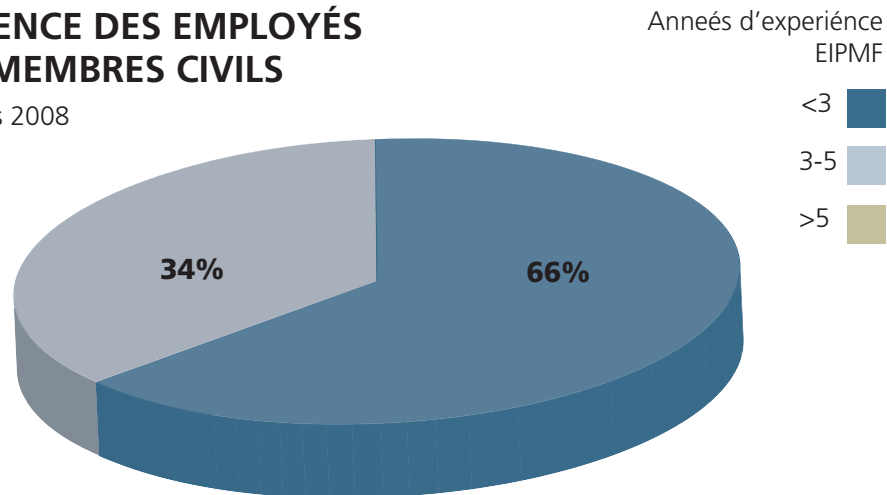
Dans cette période de reportage, l'EIPMF a débuté le reportage sur la distribution de l'expertise parmi les membres réguliers et les membres civils de la GRC afin de surveiller comment le programme se mesure en comparaison à son objectif. Il est important de noter qu'en date de ce trimestre, le programme des EIPMF est trois quarts au cours de sa quatrième année de fonctionnement.

Comme l'indique les diagrammes suivants, 39 pour cent (39%) des enquêteurs des EIPMF et 34 pour cent (34%) des membres civils des EIPMF ont delà de trois (3) ans d'expérience au sein du programme.

Diagramme 2

EXPÉRIENCE DES EMPLOYÉS EIPMF MEMBRES CIVILS

Au 31 mars 2008





Formation et perfectionnement

Le personnel et les membres réguliers qui travaillent pour les EIPMF ont toujours la possibilité de suivre de la formation, et ainsi améliorer leur capacité de produire des résultats et de respecter les priorités du programme comme celles de la Gendarmerie. La formation liée aux EIPMF est coordonnée à l'échelle du pays, et elle le restera sans doute, car il s'agit d'une formule que le Rapport Le Pan privilégie.

Le financement de la formation pour les EIPMF se divise en deux :

I – une allocation de 1 000 \$ pour la formation générale des membres réguliers

Cet argent est attribué directement à chaque division qui a une EIPMF permanente. Il a été convenu que le montant suffisait à rembourser les divisions des dépenses engagées pour la formation à l'utilisation d'armes à feu, la formation en premiers soins, etc.

II – une allocation de 5 000 \$ pour les équivalents temps plein (ETP) autorisés correspondant aux membres réguliers pour tout le programme des EIPMF

Le financement, que prend en charge la Sous-direction des EIPMF à Ottawa, couvre quatre types de formation :

Cours au Collège canadien de police (CCP)

Le CCP permet aux membres des forces de l'ordre de prendre des cours de perfectionnement tout en continuant d'exercer leurs fonctions. Ces cours peuvent porter sur des méthodes améliorées pour la gestion des dossiers, sur l'analyse informatique, sur l'analyse du renseignement et sur le perfectionnement des gestionnaires.

Plans d'apprentissage individuels

Aidé de son gestionnaire, chaque employé des EIPMF doit dresser un plan d'apprentissage individuel annuel. Ainsi, il peut suivre un programme de perfectionnement qui correspond en même temps à ses objectifs et à ceux des EIPMF dans leur ensemble. Exemples de cours : cours d'expert breveté en fraudes, cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada, cours sur les fiducies de revenu.

Formation à l'interne

Les employés de la GRC doivent continuellement tenir leurs compétences à jour et en acquérir de nouvelles, à mesure que de nouveaux programmes à l'interne sont élaborés, offerts, puis améliorés. Exemples de cours : cours sur le mode

alternatif de résolution des conflits, cours sur le renseignement opérationnel, cours sur la gestion des sources humaines, etc.

Conférences et ateliers

Les membres des EIPMF participent régulièrement à des conférences et à des ateliers sur les finances et sur les marchés financiers. Pendant l'exercice 2007-2008, le programme des EIPMF a été invité à s'exprimer à des conférences partout dans le monde, notamment au Cambridge International Symposium on Economic Crime, conférence internationale sur les tendances actuelles et nouvelles en matière de criminalité économique. Le personnel des EIPMF a aussi amélioré ses compétences d'enquête en assistant à des conférences et à des ateliers portant non seulement sur les tendances actuelles, mais aussi sur la jurisprudence récente et sur les nouvelles méthodes pour enquêter sur la délinquance en col blanc.

Pendant l'exercice 2007-2008, 209 010 \$ ont été dépensés pour la formation des experts en la matière.



SITUATION FINANCIÈRE

Le budget total du programme des EIPMF pour l'exercice 2007-2008 s'élève à 18,9 M\$. Ce montant comprend les fonds de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme (SPLT) des Unités de renseignements en valeurs mobilières (URVM) et ceux destinés à l'initiative sur le crime organisé pour le Système d'analyse informatique de la légalité des transactions boursières (MICA).

Comme le programme disposait d'un fonds de prévoyance de 3,75 M\$ pour l'exercice 2007-2008, il a dû gérer le risque lié à des dépenses opérationnelles exceptionnelles, par exemple pour payer les services et les déplacements des juricomptables, de manière à ne faire qu'une seule demande à ce fonds. Cette demande aurait été de 705 483 \$, mais le programme n'a pas eu à se prévaloir du fonds de prévoyance, car il a pu combler ce déficit avec ses propres surplus.

À l'origine, les fonds de SPLT (1 042 800 \$) attribués au programme des EIPMF pour l'exercice 2007-2008 étaient destinés à l'initiative des URVM. Les exigences de cette initiative en matière de responsabilisation sont similaires à celles des EIPMF, et un surplus de 148 000 \$ a été remis au programme SPLT à la fin de l'exercice.

Les états financiers du programme des EIPMF indiquent un surplus de 600 107 \$, mais ce chiffre tient compte de 705 483 \$ de dépenses liées au fonds de prévoyance et de 307 655 \$ de surplus du programme SPLT. Si le programme des EIPMF avait réclamé les 705 483 \$ au fonds de prévoyance, il aurait affiché un surplus de 1 305 590 \$, donc, une fois soustraits les 307 655 \$ de fonds de SPLT, il reste un solde disponible de 997 959 \$.

POSITION FINANCIÈRE

de la période terminant le 31 mars 2008

| | EXERCISE FISCALE 2008 | EXERCISE FISCALE 2007 | EXERCISE FISCALE 2006 | EXERCISE FISCALE 2005 |
|---|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| SALAIRES | | | | |
| SALAIRES | 8,750,212 \$ | 8,157,206 \$ | 6,722,975 \$ | 3,920,862 \$ |
| HEURES SUPPLÉMENTAIRES | 444,210 | 380,469 | 518,908 | 328,006 |
| PRESTATIONS AUX EMPLOYÉS | 1,610,848 | 1,991,547 | 4,439,813 | 1,039,169 |
| TOTAL | 10,816,270 \$ | 10,529,222 \$ | 8,681,696 \$ | 5,288,037 \$ |
| FONTIONNEMENT ET ENTRETIEN | | | | |
| VOYAGES ET RÉINSTALLATION | 469,694 \$ | 761,271 \$ | 692,305 \$ | 886,753 \$ |
| SERVICES CONSULTATIFS ET PROFESSIONNAUX | 1,785,911 | 3,400,351 | 2,579,688 | 1,015,338 |
| FORMATION | 212,703 | 233,227 | 244,260 | 81,123 |
| BÂTIMENTS ET BIENS IMMOBILIERS | 2,894,538 | 2,372,372 | 2,579,195 | 1,719,626 |
| ENTRETIEN ET RÉPARATION | 69,641 | 381,305 | 1,806,400 | 1,280,263 |
| AUTRES DÉPENSES ⁵ | 2,046,136 | 2,092,335 | 2,191,869 | 3,159,335 |
| TOTAL | 7,478,623 \$ | 9,240,861 \$ | 11,093,717 \$ | 8,142,438 \$ |
| TOTAL GÉNÉRAL | 18,294,893 \$ | 19,770,083 \$ | 19,775,413 \$ | 13,430,475 \$ |
| BUDGET | 18,895,000 \$ | 19,586,286 \$ | 20,315,446 \$ | 13,188,000 \$ |
| TOTAL DU BUDGET DISPONIBLE | 600,107 \$ | -183,797 \$ | 540,033 \$ | -242,475 \$ |

5. AUTRES DÉPENSES INCLUENT LES ITEMS SUIVANTS : SERVICES DE SOUTIEN, VÉHICULES, FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENT ET L'INFORMATIQUE.

POSITION FINANCIÈRE DÉPENSES TOTALES ANNUELLES

de la période terminant le 31 mars 2008

